



En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation 17 juin 1996 (Etat le 1 décembre 2007) et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

**Eurofins Scientific SA**  
**Parkstrasse 10**  
**CH-5012 Schönenwerd**

l'accréditation en tant qu'

**Organisme d'inspection (type A) pour l'exécution d'inspections de l'hygiène industrielle dans les entreprises de production et de transformation de denrées alimentaires et d'objets usuels dans le cadre de la législation suisse sur les denrées alimentaires**

selon la norme ISO/CEI 17020. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des organismes d'inspection accrédités.



Sigle et numéro d'accréditation : SIS 020

Date de l'accréditation : 05 septembre 1995

Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 19 novembre 2009

L'accréditation est valable jusqu'au : 18 novembre 2014

CH-3003 Berne-Wabern, le 23 décembre 2009  
Service d'accréditation suisse

Le responsable  
Hanspeter Ischi

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.